Image not found or type unknown

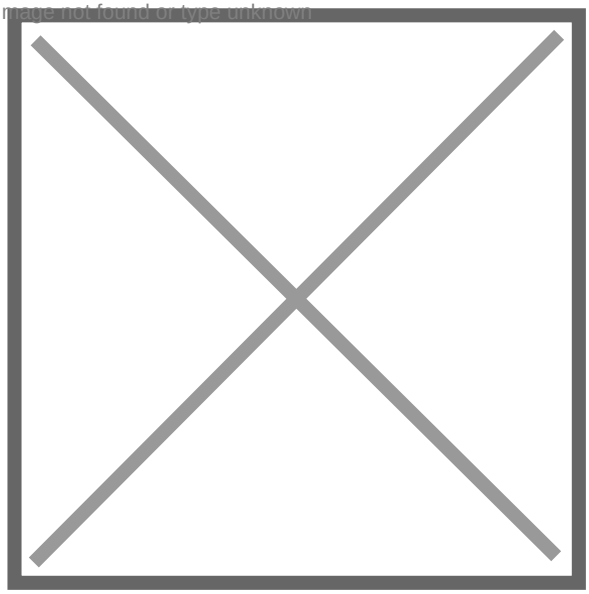

Surendettement et litige avec le cabinet 1640

Par **megsacha**, le **06/04/2017** à **10:58**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Mon plan de surendettement à débuté en août 2012 et sur les 4 organismes,money bank pour des raisons techniques m à mise au cabinet 1640.Les 3 premières mensualités de 13e1o n'étant pas prélevées sur mon compte,j ai eu à faire à une certaine dame du cabinet qui M à mis la pression et menacée donc au final,j ai du donner 12 chèques de 100E car pas voulu de prélèvement sur compte sinon c était 300e par carte bancaire.
Novembre 2016,j'ai demandé à nouveau d être prélevée sur le compte car eu souci avec chéquier.Refus et agressive en me disant qu elle de poserais les chèques. Plus donné de chèques pour l année.Harcelée par courrier et même sur mon tel du travail.Vu assistante sociale et point informations qui M ont dit de demander remboursement.Courrier envoyé en AR et depuis plus harcelée du tout.C'est déjà une bonne chose.
Ma dette du plan était de 180e et depuis janvier 2013 à novembre 2016 j ai donné 100E PAR MOIS.
Cette pression et harcellement nous fais faire des bêtises qui nous coûtent moralement et financièrement.
Que puis je faire?
Merci

Par **amajuris**, le **06/04/2017** à **13:20**

bonjour,
quand vous donnez un chèque, son bénéficiaire peut l'encaisser immédiatement.
vous n'indiquez pas si votre dossier de surendettement a jugé recevable par la commission

de surendettement et si des créanciers s'y sont opposés.
il n'est pas anormal que votre créancier veuille récupérer son argent.
salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés